



République Française

Accusé de réception en préfecture  
078-21780317-20230207-DEC-01-2023-DE  
Date de télétransmission : 07/02/2023  
Date de réception préfecture : 07/02/2023

# MAIRIE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

78930 - ☎ 01.34.77.11.68

## DÉCISION DU MAIRE N°01/2023

### MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE LOGEMENTS COMMUNAUX Opération d'Aménagement et de Programmation « les Portes des Prés »

Le Maire d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et suivants ;

**CONSIDÉRANT** la délibération n°11/2020 en date du 27 mai 2020 ayant donné délégation de compétence au Maire pour la durée du mandat,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de confier à un maître d'œuvre la construction de quatre logements communaux dans le cadre de l'O.A.P. « les Portes des Prés » ainsi qu'une mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour des travaux de viabilisation et VRD pour la desserte des nouveaux logements,

**CONSIDÉRANT** la consultation dématérialisée réalisée le 26 juillet 2022,

**VU** les propositions respectives du Cabinet FIRON pour la partie construction de logements (lot n°1) et de l'entreprise ECR ENVIRONNEMENT pour la partie viabilisation et VRD (lot n°2),

## DÉCIDE

Article 1 : Les contrats de maîtrise d'œuvre sont attribués au Cabinet d'Architecture FIRON pour la construction de logements (lot n°1) et à l'entreprise ECR ENVIRONNEMENT pour les travaux de viabilisation et VRD (lot n°2).

Article 2 : Les montants forfaitaires des honoraires s'élèvent à :

Lot n°1 – maîtrise d'œuvre de construction de quatre logements : 46 553 € HT

Lot n°2 – maîtrise d'œuvre pour les travaux de viabilisation et VRD : 17 640 € HT

Article 3 : Les crédits afférents à cette dépense seront prévus au budget 2023 à l'article 231 « immobilisations corporelles en cours ».

Pour extrait certifié conforme,  
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 3 février 2023

Le Maire,  
Serge ANCELOT



Certifié exécutoire Loi 82-213 du 02/03/1982 compte tenu :  
- De la transmission en Préfecture le 07 FEV. 2023  
- De la publication le 07 FEV. 2023  
Le Maire,

